

Charleroi, le 7 décembre 2004

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration **du 6 novembre 2004 à Charleroi**

La séance est ouverte à 14h10 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Pierre VAN de VELDE, Philippe GRILLMAIER, Philippe LOMBART, Didier DEWINTER, Jean-Christophe THIRY, André BREDAS, Jean-Marie PIRON, Damien ANDRE, Henri DOUHA, Maurice ADAM et Fabrice GROBELNY. S'est excusé : M. Daniel HALLEUX.

1. Discipline.

MM. Ferenc WENCZEL (3 rondes) et Louis PIEROPAN (1 ronde) ont été invités à se justifier pour leur forfait lors des Individuels de la F.E.F.B. 2004 à Fontaine. Aucun d'eux n'est présent à la réunion.

M. WENCZEL a pris contact téléphoniquement avec le Secrétaire afin de lui faire part de problèmes actuels de santé jugés crédibles par le Conseil, qui observe la démarche volontaire de l'intéressé mais regrette que celui-ci n'ait pas annoncé préalablement son absence auprès de l'arbitre ou de l'organisateur. En conséquence, le Conseil décide à l'unanimité d'infliger un blâme à M. WENCZEL.

M. PIEROPAN n'a pas jugé bon de communiquer une quelconque justification pour son absence lors de la dernière ronde du tournoi précité. En conséquence, le Conseil décide à l'unanimité de suspendre l'intéressé de toute participation aux prochains Championnats Individuels de la F.E.F.B. 2005.

Le Secrétaire est chargé de notifier lesdites sanctions aux deux joueurs.

2. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Amay le 28 août 2004 est approuvé sans observation.

3. Nouvelles de la F.R.B.E.

- Statuts : une réunion se tiendra à Bruxelles le samedi 13 novembre à 10h00 ; MM. BIKADY et THIRY, peut-être rejoints par M. PIRON, en seront. M. BIKADY estime toutefois qu'il y a peu de chance de parvenir à quelque chose de constructif.

- Interclubs : fort heureusement, M. TEMMERMAN peut compter sur l'apport plus que conséquent de M. HALLEUX. A défaut, ce serait la catastrophe.

- Secrétariat : la traduction des procès-verbaux du Comité central tarde mais surtout, à ce jour, toujours pas de procès-verbal d'A.G. ; ce dernier point sera rappelé par le Président de la F.E.F.B. ;

- Jeunesse et Direction des tournois : l'on constate une très mauvaise gestion de l'information pour les participations à l'étranger ;

- Titres internationaux et normes : une des normes de M. VANDEVOORT pose problème ; en outre, au dernier Congrès de la F.I.D.E., il semble qu'aucun dossier n'y ait été présenté et défendu.

4. Rapport du Trésorier.

- Les cotisations définitives ont été facturées aux cercles ; pas mal de cercles (un peu moins de dix) ne sont toutefois pas en ordre ; le Conseil va vérifier la situation ;
- Portefeuille : l'aspect théorique est en ordre mais à présent, il faut concrétiser d'un point de vue pratique ;
- Comptes 2004 : au niveau des recettes, on rencontre les prévisions tandis qu'au niveau des dépenses, on demeure en-deçà ; le Président souhaite davantage de rapidité dans les paiements.

5. Rapport du Directeur des tournois.

- Inter-ligues 2004 : le tournoi a été remporté par le Hainaut ;
- Championnat de parties rapides 2004 : P. VANDEVOORT est le vainqueur ;
- Candidatures 2005 :
 - Interclubs FEFB : les rondes 1 et 3 sont attribuées au cercle de Ans, auquel il sera demandé de disposer du petit local à côté de la salle de jeu ; pour rappel, les deux autres rondes ont été octroyées à Mons et Charleroi ;
 - Individuels FEFB : la salle de Bouge est en ordre ; l'organisation par le cercle de Ludisan est donc confirmée ;
 - Inter-ligues : l'organisation est attribuée au cercle de Liège.
- Organisations 2006 : le Président demande à M. PIRON que des dates soient proposées.

6. Rapport du Délégué à la jeunesse.

- Circuit J.E.F. : les étapes à Tubize et à Mont-Saint-Guibert ont réuni peu de participants ; la publicité ne paraît pas en cause ; la dernière ronde de l'année sera organisée par le Brussels Chess Club le 27/11, avec remise des prix pour l'ensemble de la saison.
- Formations Elite : M. LOBANIDZE a donné deux formations en octobre ; les prochaines sont prévues pour le 20/11 et le 4/12 ; 4 francophones au minimum y sont attendus ;
- Formations Ligues : jusqu'à présent, M. GRILLMAIER ne dispose que du rapport du Hainaut, qui est en ordre ;
- Inter-écoles 2005 : il faut arrêter la date pour la finale F.E.F.B. ; la finale nationale est en principe fixée au 1^{er} samedi de mai ; pour les candidatures, on verra après ;
- Inter-ligues 2004 : le Hainaut l'a remporté ;
- Individuels Jeunesse 2005 : pendant le Carnaval ; pas de candidat organisateur pour le moment ;
- Site Jeunesse : G. DIDDEREN a relifté la chose ; les infos sont publiées très vite ;
- Criterium (V.S.F.) : a réuni 95 participants ; les néerlandophones sont assez satisfaits mais il y avait seulement 10 joueurs FEFB, malgré une publicité normale ; c'est une expérience à renouveler.

Le Président demande que la fixation des dates de formation Elite 2005 soit lancée ; il y a eu quelques commandes supplémentaires de livres ; une centaine de n° 1 seront rachetés tandis que les n° 2 et 3 sont déjà sortis ; enfin, la fixation du calendrier 2005 du circuit J.E.F. doit également être lancée au Brussels.

Indemnités de formation : le Décret prévoit que le transfert est libre, sauf indemnité de formation ; pour fixer celle-ci, on ne peut toutefois pas tenir compte du niveau acquis par le joueur ; à noter que tout se règle au niveau de la Fédération, pas entre clubs. Le Président demande que l'on élabore un projet un peu plus précis sur base de ces infos avant de s'interroger sur le principe.

Le Président rappelle enfin la promotion à faire de la licence de sympathisants, particulièrement auprès des jeunes (inter-écoles, circuit J.E.F. ...).

7. Rapport du Responsable du Bulletin.

M. ADAM remet son tablier et demande à sortir du Conseil

Trois fardes avec toutes les rentrées à percevoir ont été transmises par M. ADAM au Président ; toutes les factures doivent être envoyées, pour certaines une nouvelle fois ; le Trésorier s'en charge, dans la semaine si possible, après avoir vérifié les sommes déjà acquittées.

Le Président demande par ailleurs à M. ADAM d'établir sa propre balance et de la communiquer dès que possible (frais + rentrées déjà perçues).

Pour rappel, 1/3 de rédactionnel est nécessaire ; M. ADAM insiste sur ce que les engagements avec La Poste doivent être respectés ; en ce qui concerne la Bibliothèque Nationale, le Secrétaire est chargé d'obtenir un n° d'éditeur au nom de la F.E.F.B. Après examen de la documentation, il s'avère que cela n'est pas nécessaire.

Pour l'avenir, il est suggéré de demander l'aide d'Etienne CORNIL ; la dernière édition de l'année serait légère ; elle reprendrait les procès-verbaux non encore publiés de la F.E.F.B. et de la F.R.B.E.

Le Président remercie M. ADAM pour le travail de qualité réalisé depuis deux ans.

8. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

Comme de coutume quand il est absent, M. HALLEUX a fait parvenir son rapport.

- Affiliations : au 1^{er} octobre, l'on comptait 1730 affiliés, soit 64 de plus que l'année passée à la même époque ; au 2/11, nous sommes 1757, dont 408 jeunes ;
- Arbitres : le fichier du classement Elo Player mentionnera désormais si le joueur est arbitre, à quel grade et depuis quand ; le titre d'arbitre sera en outre mentionné sur les cartes de licence ;
- Interclubs nationaux : le système de transmission des résultats de la F.R.B.E. est un succès et nombreux sont ceux qui se déclarent satisfaits de pouvoir en disposer rapidement sur le site F.E.F.B. ; seul regret : la collaboration avec H. TEMMERMAN qui ne s'implique pas suffisamment ;
- Numéros de matricules et digit de contrôle : supprimer le digit de contrôle permettrait d'avoir un numéro de matricule à 5 chiffres, ce qui assurerait l'avenir et permettrait aux joueurs de conserver à vie son matricule ; ce digit de contrôle ne paraît plus nécessaire dans le cadre d'une gestion informatique générale (contrôle de concordance entre le nom du joueur et son matricule) ;
- L'après Chess Manager : le système actuel, qui requiert un PC fonctionnant exclusivement sous Windows, est un handicap pour une gestion automatisée des cercles et oblige ceux-ci à de fréquentes mises à jour. L'idée serait de concevoir un système de gestion tournant sur un serveur PHP-MySQL universellement accessible et pouvant centraliser tous les programmes et bases de données. M. HALLEUX entame une étude de faisabilité, en collaboration avec Marc ROGER.

9. Divers.

- Loi sur les A.S.B.L. : M. THIRY informe le Conseil que la tenue de la comptabilité sur support informatisé est autorisée pour les petites A.S.B.L. ; il remet une copie de la circulaire du Ministre de la Justice relative à la publicité des actes.
- Vade Mecum : un problème se pose pour le règlement FFE (le Président y jette un coup d'œil). Pour les infos Liges, seul le Hainaut s'est manifesté. On reprendra les anciens textes de la F.R.B.E. (les modifications adoptées lors de la dernière A.G. seront insérées sous réserve puisque le PV de l'AG n'est pas encore disponible). Lors du dernier Congrès de la F.I.D.E., les règles du jeu ont été modifiées, avec effet au 1^{er} juillet 2005. On essaie de sortir le nouveau *Vade Mecum* pour début 2005.
- Projet « Happy Sports » : M. DEWINTER distribue la documentation y relative; cela ne coûte rien, avec return en % pour la Fédération et/ou les cercles ; idée à réfléchir ;

- Site F.E.F.B. : le Président estime nécessaire de louer un espace Web à mettre à la disposition de chaque Ligue ; cet espace serait fragmenté en 5 ou 6. Il demande à M. ANDRE de mener ce projet à bien.
- Réunions diverses : une réunion Elite (pour les 2500 et +) se tiendra le 4/12/2004 à Amay et une réunion d'arbitrage aura lieu le 11/12/2004 à Charleroi. Le Secrétaire est chargé d'envoyer les convocations utiles (*ndlr. finalement les deux dates ont été inversées, pour raisons pratiques*).
- La prochaine réunion aura lieu le samedi 22 janvier 2005 à 14h00 à Ganshoren.

La séance est levée à 18h00.

Fabrice GROBELNY
secrétaire